Union Nationale des AménageursLes Trophées de l'Aménagement Durable – 13^{ème} édition

Ouvert à tous les aménageurs, alors que la profession doit faire face tant au contexte économique extrêmement dégradé qu'à la transition écologique qui s'impose à tous, ces trophées sont l'illustration d'un secteur qui innove pour répondre à la fois aux rêves des familles, aux besoins des élus et aux impératifs environnementaux.

Ils démontrent par l'exemple et la preuve ce que sont les bénéfices et avantages de l'aménagement.

Nous comptons sur votre participation pour valoriser les projets que vous portez et qui font notre fierté, et faire ainsi de cette édition 2024 une réussite partagée.

Vous trouverez en annexe 3, le dossier d'appel à candidature.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 21 juin 2024